

## Difficile accouchement d'une liberté

**L**E 11 janvier 1994, l'annonce officielle de la dévaluation du Franc CFA fut le contraire d'une surprise. En gestation depuis le printemps 1993, fermement conduit par Anne Le Lorier, sous-directeur de la section « Endettement et développement » du Trésor, — devenue l'un des principaux conseillers d'Édouard Balladur à Matignon —, le décrochage du CFA était programmé depuis l'automne, presque au jour près. Pourtant, tous les « accros » d'une perfusion confusionnelle ont tenté, jusqu'au bout, de nier l'évidence, ou de retarder l'échéance — pour se plaindre ensuite de leur impréparation.

La dévaluation est là ; elle n'était pas vraiment désirée. Après 45 ans de parité protégée, la rupture est hasardeuse, nul n'en maîtrise les conséquences. La dévaluation s'est imposée — donc elle apparaît imposée par la tutelle étrangère. Les filous pleurent leurs filons, et Bongo son bingo : ils crient « au voleur ! ». Mais la rupture est bien plus douloureuse pour les populations spoliées, bridées depuis trop longtemps dans leurs activités productives. Elle altère encore les conditions de vie d'un grand nombre de familles urbaines, les plus dépendantes des importations de biens de première nécessité ou de la manne publique. Cela ne change pas grand-chose ; par contre, pour la foule de ceux qui devaient survivre sans pratiquement rien recevoir de l'État ou des bailleurs de fonds — sauf que l'ingéniosité de leurs méthodes de survie s'en trouve soudain valorisée.

### Une pulsion irrésistible

---

Malgré sa violence, cette rupture du cordon ombilical marque une naissance : au-delà d'un accueil mitigé, il reste à la voir comme

telle, comme une chance et une promesse. Même si la Zone franc présentait des avantages théoriques, même si elle a eu jadis des effets favorables, c'était devenu le canal privilégié d'une corruption à grande échelle, d'infinis détournements, d'une irresponsabilité souvent criminelle : au plus haut niveau, un réseau de complicités franco-africaines s'accoutumait au pire. La Zone franc confinait le terreau d'une culture de la rente où s'est assoupie l'Afrique francophone, comme piquée par la mouche tsé-tsé. Elle abritait le temple d'un *culte du cargo* où l'on attend tout d'un sauveur blanc mythique.

Deux flots l'ont minée, et activé sa chute (car c'est vraiment la fin de cet espace post-colonial) : par le haut, une hémorragie sans précédent de valises à billets, une orgie de pillage économique ; par le bas, une myriade de fuites et trafics avec le Ghana et le Nigeria voisins, énormes brèches dans la ligne Maginot de l'ancienne hégémonie française. Ce ne sont donc ni la France, ni le FMI qui ont décrété ce dénouement (même s'ils l'ont largement encouragé, ou laissé advenir) : c'est une partie des Africains, du potentat insatiable au petit contrebandier. Leurs grands coups de boutoir ou leurs millions de coups d'épingle ont fait céder la membrane protectrice et expulsé leurs pays vers les risques de l'Histoire, les privant du même coup de leur liquide nourricier.

### **Zone franc : la fin d'un protectorat**

---

La membrane est irréparable, l'ouverture à l'Afrique irréversible. Après un tel séisme monétaire, le scénario le plus probable conduit tout droit à des dévaluations répétitives, donc à la fin de cette stabilité monétaire qui justifiait la Zone franc, sauf si, dans les pays concernés, les Africains prennent leurs affaires en mains. Cela supposerait qu'ils instaurent des gouvernements de salut public, capables de limiter les évasions de capitaux, les ponctions sur les recettes fiscales et le détournement des crédits publics. Cela exigerait aussi qu'ils construisent un ou plusieurs espaces économiques et monétaires régionaux, en trouvant un accord ou un *modus vivendi* avec leurs voisins anglophones.

Mais alors, cela signifierait *de facto* que ces pays auraient acquis leur autonomie monétaire. Peu importe que ce soit en continuité ou en rupture avec l'actuelle Zone franc : ce serait la politique monétaire d'une région africaine, sous la responsabilité de gestionnaires africains, au vu et au su des citoyens africains. Pourquoi pas ? Si le mark est aujourd'hui le prototype d'une monnaie fiable, c'est parce qu'on est sûr que les Allemands se battraient pour le défendre : ils s'en sont donné les moyens, et les ont d'ailleurs imposés à l'ECU. Et l'on sait bien d'où leur vient cette énergie farouche : leurs grands-parents ont subi la première expérience, trau-

matissante, de l'inflation galopante. Ils sont depuis vaccinés. La survie de l'Afrique passe par la surrection d'un civisme original : faudrait-il davantage encore de gâchis et d'aliénations pour susciter chez les Africains une réaction de rejet, le choix et la conquête d'un bien commun ?

### **Un cadeau de rupture avarié : la rente de la dévaluation**

Pour le pire ou pour le meilleur, la Zone franc de papa a vécu. Voilà donc une partie de l'Afrique confrontée au symbole de l'indépendance et de la responsabilité politique : la gestion de la monnaie. Certains considéreront que cette liberté est mort-née : les clans au pouvoir continueraient leur gabegie, ils laisseraient s'accélérer le délabrement de leurs économies nationales, en accusant la France de tous les maux ; celle-ci se détournerait d'un « champ » jugé ingrat, ou fuirait un continent en voie de somalisation.

La mise en place d'une rente de la dévaluation, en forme de cadeau de rupture, va dans ce sens. La dévaluation du CFA signifie la ruine d'un ensemble d'institutions rentières : rente des matières premières, rente de l'aide, partagées par un microcosme de « branchés » du Nord et du Sud, avec des redistributions clientélistes. Une rente sauvage peut succéder à cet édifice post-colonial, une extorsion crue comme au Zaïre, avec comme aboutissement les rentes de guerre civile (Liberia, Somalie...).

Ce n'est évidemment pas le scénario souhaité, officiellement, par la France et les institutions de Bretton Woods : elles proclament leur désir de voir émerger une économie productive, affranchie des ponctions parasitaires. La logique eût voulu en ce cas que les dizaines de milliards de F promis pour amortir le choc de la dévaluation soient investies quasi exclusivement dans les circuits ou chez les opérateurs représentatifs de cette économie créative. Mais ils ont été marginalisés, ou tenus en laisse. Les individus ou groupes concernés ne sont pas ceux qui crient le plus fort : ils ne font pas partie, comme on dit, des populations « vocables ».

Alors, comme en Russie, les injections massives d'argent extérieur vont aller dans des circuits étatiques troués comme des passoires. Ceux qui ont fait périr le F CFA par overdose de rente vont commencer par recevoir une triple dose de rente de la dévaluation. On dira que c'est pour les calmer (ils crient très fort), que la désintoxication n'est pas facile, etc. On peut aussi rêver, cyniquement, que cette triple dose sera leur coup de grâce. Est-bien raisonnable ?

La réalité, c'est que ni les institutions de Bretton Woods, ni le Trésor français — qui mime leur importance jusqu'en leurs moindres tics idéologiques — ne sont équipés (intellectuellement et pra-

tiquement) pour diffuser l'argent autrement. Malgré quelques slogans dans l'air du temps (la protection de la nature, la lutte contre la pauvreté, le recours aux ONG), ils n'ont pas amorcé la révolution culturelle et opérationnelle qui leur permettrait de dépenser mieux.

Les populations, qui ont subi les aberrations du copilotage post-colonial (mais y avait-il seulement un pilote dans l'avion ?), puis l'ajustement de ces aberrations, se disposent donc, comme d'habitude, à se débrouiller pour survivre : elles ont deviné que les « pansements » internationaux à la déchirure de la dévaluation ne leur étaient, à 99 %, pas destinés. Mais pourront-elles se contenter de subir une représentation politique, l'État, de plus en plus défaillante, brutale et erratique ?

### **La dévaluation, symptôme d'un échec de la coopération par méconnaissance de l'altérité**

---

La dévaluation sanctionne l'échec de 30 ans de coopération franco-africaine, d'une « aide publique au développement » qui a rejoint sa propre caricature : une « aide secrète au contre-développement », qui permet ou favorise le délabrement économique des pays « bénéficiaires ». La plupart de ces pays se retrouvent ainsi aux dernières places de l'indice du développement humain. La France pourrait se consoler en constatant que d'autres coopérations occidentales (celles notamment de l'Europe et de Bretton Woods) n'ont pas fait mieux. Cette satisfaction est trop maigre pour que l'on ne tente pas de chercher plus loin.

Si les dévoiements de la coopération ont fini par envahir tout le champ, c'est que même les décideurs de bonne foi faisaient fausse route, sur une voie parallèle où ils n'avaient aucune chance de rencontrer la logique de ceux avec lesquels ils prétendaient coopérer. Les technocraties de Bretton Woods, Berlaymont ou Bercy incarnent, parfois jusqu'à l'absurde, une rationalité occidentale instrumentale et économiciste qui, dans l'illusion de son universalité, méconnaît l'altérité des autres cultures et leur créativité propre, au risque de les enfermer dans un repli identitaire (1). Parmi les innombrables expressions de cette méconnaissance, qui interdit la rencontre des perspectives et voue à l'échec les projets d'une soi-disant coopération, citons :

— le mépris pour les capacités endogènes de fabrication du droit (économique, foncier...) de « formalisation de l'informel » (2) ;

(1) Cf. S. Mappa, *Tolérance à l'altérité dans les politiques communautaires de coopération*, in S. Mappa (dir.), *Les deux sources de l'exclusion*, Paris, Karthala, 1993, pp. 85-134.

(2) E. Le Roy, *Les formes de l'informel ou l'échec au droit*, in Cl. Marchand (dir.), *Nord-Sud : de l'aide au contrat, pour un développement équitable*, Paris, Syros 1991, pp. 143-154.

— le désintéret pour la question décisive de la légitimité politique, enracinée dans une histoire différente (3) ;

— l'oubli de l'étagement des réalités sociales, dont Fernand Braudel a montré le caractère irréductible : l'édifice économique et politique part des étages inférieurs — l'économie de subsistance et l'organisation familiale —, pré-économique et pré-politique, d'où vient leur sève instituante, où s'ouvre l'accès aux savoirs et aux savoir-faire ; or les technocraties ne connaissent plus que les circuits de l'économie-monde (4) ;

— la vanité des tentatives de conversion forcée d'une solidarité de type familial et d'une économie de survie, qui ont fait pendant des siècles la preuve de leur formidable capacité de résistance aux agressions extérieures ; on peut constater certes que ces stratégies autochtones produisent des résultats non désirés par les bailleurs de fonds (la neutralisation de tous les surplus dans une distribution de cadeaux, créatrice d'obligations et liens sociaux, plutôt que dans l'investissement productif, qui romprait forcément les équilibres traditionnels ; la neutralisation similaire des compétences diplômées, assimilées à une hiérarchie des « ayant-droit au gaspillage » : on ne délogera pas les intéressés de cette posture vitale tant qu'ils n'auront pas reconnu ou décidé d'eux-mêmes qu'elle est devenue invivable au regard de leurs propres valeurs, confrontées à leur propre perception de l'évolution du monde (5).

Le boom démographique et celui des communications précipitent cette échéance.

### Saisir l'opportunité d'une nouvelle donne

Aucun d'entre nous n'a choisi de naître. Le plaisir et l'effort conjugués de l'individu et de son entourage peuvent pourtant transformer cette propulsion en bonheur de vivre. Les Africains le savent, qui ont en ce domaine un savoir-être souvent très supérieur à la moyenne européenne. Ses modes de survie familiale étant compromis, l'Afrique est acculée à naître au monde : tous les Africains le savent, il leur reste à l'admettre, en libérant les ressources de leur patrimoine culturel.

Cela suppose en priorité que se mobilisent les intelligences, les talents et les dynamismes, dont cette région abonde, pour imposer un retour en force du bien public (même les Italiens sont en passe

(3) Question évoquée, par exemple, par Th. Michalon, *L'échec de l'État post-colonial, Terres d'Afrique*, n° 1, janv.-fév. 1994.

(4) Cf. F.-X. Verschave, *L'esprit de l'escalier. Esquisses braudéliennes*, Paris, Syros, 1994.

(5) Cf. A. Vinokur, *Transformations économiques et accès aux savoirs en Afrique subsaharienne*, Paris, UNESCO, 1993.

d'y arriver !) et, accessoirement, de la responsabilité monétaire (forcément plurinationale). Ni la France, ni l'Europe n'épargneront aux Africains ce choix de l'autonomie.

Elles peuvent par contre proposer une nouvelle donne dans leurs relations avec ce continent. Il s'agit d'abord de tourner la page de la dette : soit en autorisant une enquête sur ses origines (les puissants de ce monde n'y ont guère intérêt), soit en affranchissant les peuples qu'elle réduit en esclavage. Il semble que l'on s'oriente plutôt vers cette option prudente.

Il s'agit ensuite de négocier des contrats de co-développement, sur la base de nos intérêts mutuels (non le service privé des clans, mais le bien commun des sociétés). Une telle négociation serait nouvelle, et passionnante. Elle est dans la droite ligne de la proposition de loi *Survie*, souscrite par les 3/4 des députés français. Elle est rendue possible par l'évolution des esprits, et par le désarroi (provisoire) que la dévaluation suscite dans les réseaux affairistes.

La panne de la Zone franc permet, enfin, la construction d'une véritable politique européenne de coopération. En 1885, lors de la Conférence de Berlin, les puissances européennes décrétèrent le dépeçage de l'Afrique. L'idée progresse d'une autre Conférence de Berlin, qui solderait le passé pour engager, sur de toutes autres bases, les futurs échanges entre les deux continents.

**François-Xavier Verschave**  
*Survie (Paris)*